

# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE RIMOUSKI: 50 ANS DÉJÀ!

PIERRE COLLINS, ARCHIVISTE.  
NICOLE GAGNON, BIBL. PROF.

À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque municipale de Rimouski, il est intéressant de rappeler les débuts de ce service communautaire fort appréciée du public.

Pour retracer l'origine du concept d'une bibliothèque municipale à Rimouski, il faut revenir, par l'entremise des archives existantes<sup>1</sup>, bien avant 1944, année de l'ouverture officielle de la bibliothèque civique de Rimouski (son appellation à l'époque); en effet, dans le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 décembre 1942 de la Jeune Chambre de Rimouski (qui s'appelait alors, depuis son origine en 1937, Chambre de Commerce des Jeunes ou Chambre de Commerce junior), on lit ceci en rapport avec

attendu<sup>3</sup>, le plus grand obstacle étant l'absence d'un local approprié<sup>4</sup>.

Le 27 octobre 1943, on peut apprendre que cet obstacle semble être résolu : «Monsieur l'abbé Gagnon, directeur de l'École des Arts et Métiers serait consentant à mettre la salle de lecture de l'École à la disposition des lecteurs»<sup>5</sup>. À partir de cette initiative de l'abbé Gagnon, le dossier de réalisation du projet de doter la ville d'une bibliothèque municipale avancera rapidement : en effet, monsieur Rioux, membre du bureau de direction de la Jeune Chambre, fut chargé d'étudier un projet réalisable par Monsieur le curé, l'École des Arts et Métiers et par le maire de la Ville<sup>6</sup>. Le 3 novembre, lors d'une assemblée générale de la Jeune Chambre, monsieur Rioux exposa son projet où il fut question de la formation d'un comité composé de cinq membres qui «verrait à l'administration et à la bonne régie de l'organisation»<sup>7</sup>. Ce comité, que l'on souhaitait formé de représentants de la Jeune Chambre (deux personnes), de l'Évêque (une personne), du conseil municipal (une personne) et de l'École des Arts et Métiers (une personne) reçut l'aval des autorités concernées et une première réunion du «comité d'administration de la Bibliothèque civique de Rimouski»<sup>8</sup> se tint le 30 novembre à l'École des Arts et Métiers : l'abbé Antoine Gagnon - représentant l'École des Arts et Métiers - fut élu président; Gédéon Roy - représentant la ville de Rimouski - fut élu vice-président; Arthur Rioux - l'un des deux représentants de la Jeune Chambre de Rimouski - fut élu secrétaire-trésorier; enfin le curé Parent - représentant de Mgr Georges Courchesne et Gaston Bélanger - le deuxième représentant de la Jeune Chambre - furent élus administrateurs<sup>9</sup>. Lors de cette importante réunion, on jeta les bases du fonctionnement de la bibliothèque municipale: 1) le local de lecture de l'École des Arts et Métiers fut désigné temporairement comme Bibliothèque, 2)



Bibliothèque actuelle construite en 1991.

l'inauguration de la bibliothèque de la Jeune Chambre :

*Il y a trois ans dit monsieur Guimond, on s'était réuni pour discuter cette fameuse question d'une bibliothèque municipale. C'était un gros projet puisque la construction de l'édifice qui devait en même temps servir à d'autres fins aurait coûté une trentaine de mille dollars. La guerre est venue remettant ainsi aux calendes grecques un si beau projet. Tout de même l'idée a fait son chemin...<sup>2</sup>*

et continuera de le faire puisque la Jeune Chambre poursuivra ses démarches de promoteur afin de réaliser ce projet tant

attendu<sup>3</sup>, le plus grand obstacle étant l'absence d'un local approprié<sup>4</sup>.

## LISTE DES PRÉSIDENTS \*

1943	M. l'abbé Antoine Gagnon
1945	Mgr Charles-Eugène Parent
1951	M. le curé Camille Michaud
1952	M. le curé Gérard Couturier
1954	M. Gédéon Roy
1960	M. Armand Gagnon
1963	Mme Lisette Morin
1967	M. Lucien Lévesque

\* Du comité d'administration, des débuts à la municipalisation; de la commission de la bibliothèque par la suite.

## LISTE DES BIBLIOTHÉCAIRES

1944	Mlle Françoise Joly
1947	Mme Auguste Côté
1954	Mlle Rachelle Belzile
1959	Mlle Suzanne D'Auteuil
1965	Mme Monique Dumas
1966	M. Jean-Louis Rioux
(avril à août)	
1966	Mme Madeleine Villeneuve
1986	Mme Nicole Gagnon, bibl. prof.

l'abonnement fut fixé à 1 \$ par famille, par année, **3)** le chanoine Fortin fut invité à prendre en charge la censure des livres enfin, **4)** on décida «*que des livres soient classés en deux catégories: l'une comprenant les volumes qui ne pourront être consultés qu'à la bibliothèque, l'autre que les lecteurs pourront apporter dans leurs foyers*»<sup>10</sup>. À sa deuxième réunion, le 10 décembre, le comité étudia les règlements de la bibliothèque: **1)** Le prêt fut limité à 2 volumes par abonné pour 2 semaines, **2)** le silence serait de rigueur, la demande de renseignement devrait se faire à voix basse et le fumage serait interdit, enfin **3)** l'horaire des heures d'ouverture fut établi ainsi: lundi, mercredi, vendredi le soir, samedi et dimanche l'après-midi<sup>11</sup>. C'est à cette réunion que l'on décida aussi de l'engagement d'une bibliothécaire pour le début de l'année 1944<sup>12</sup>.

Évidemment le problème posé par l'ouverture d'une bibliothèque publique à Rimouski est la quantité (et la qualité) de livres que l'on pouvait offrir à la population; en effet, malgré le don de l'abbé Parent de tous les livres de l'ancien Cercle des voyageurs de commerce ou le «prêt» (i.e. consultation sur place) des 2 ou 3 mille volumes de l'École des Arts et Métiers, la Bibliothèque n'offrait pas un fonds de lecture suffisant pour assurer une clientèle régulière et intéressée par ce service communautaire. Encore une fois la Jeune Chambre de Rimouski releva le défi par deux initiatives qui allaient assurer la création et le développement d'une collection suffisante et intéressante de livres à emprunter: tout d'abord en instituant des sous-

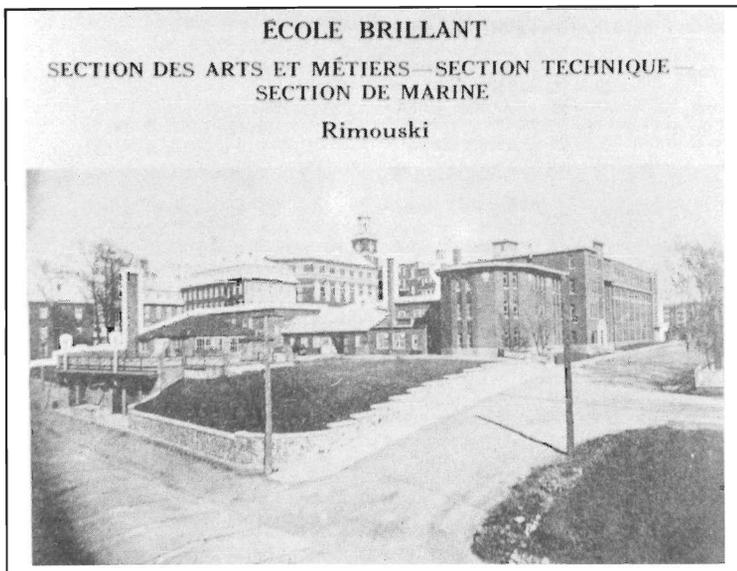
## LOCAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE

1944	École des Arts et Métiers (Devenu l'Institut de technologie qui fait partie physiquement du Cégep actuel)
1955	Centre des loisirs Saint-Germain (Centre civique actuel)
1961	Hôtel de ville
1965	Centre civique
1975	Institut Mgr Courchesne (Institut de Marine actuel)
1978	Hôtel de ville
1991	Édifice actuel (110, Évêché Est)

## QUELQUES STATISTIQUES

	Collection de livres	Nombre de prêts de volumes	Budget \$
1944	1 300	3 000	n.d.
1948	3 500	n.d.	n.d.
1956	7 000	n.d.	1 800.
1961	7 000	8 400	2 900.
1967	23 280	40 870	27 846.
1971	25 388	44 996	27 077.
1975	35 750	84 730	46 488.
1981	50 006	151 231	165 707.
1986	58 260	181 532	337 305.
1993	58 672*	234 488	593 947.

\* La comparaison entre les données de 1986 et de 1993 ne reflète pas bien l'évolution de la collection puisque deux facteurs ont influencé le résultat à la baisse entre les deux dates retenues: un élagage avant l'informatisation et une façon différente de compiler les données (à la suite d'un changement de directives du ministère de la Culture).



La bibliothèque était logée à cet endroit de 1944 à 1954 inclusivement  
 (Photo tirée du volume *Les maisons d'enseignement*  
 de la province ecclésiastique de Rimouski, 1947).

criptions à la Bibliothèque (souscriptions publiques, de membres fondateurs et bienfaiteurs, dons en argent, etc.) et en lançant deux campagnes de collecte de livres auprès des citoyens de Rimouski qui rapporteront 1 300 volumes à la Bibliothèque<sup>13</sup>.

Tous ces dons d'argent (pour acheter des volumes), de livres, de revues, etc. permettront la constitution de la collection initiale de la Bibliothèque que traitera madame Joly en janvier et février 1944.

Le 5 mars 1944 s'ouvriront donc les portes de l'institution qui s'appelera à partir de janvier 1962 Bibliothèque municipale de Rimouski à la suite de la municipalisation de celle-ci par l'adoption du règlement 606<sup>14</sup>.

## Notes

1. Pour écrire cet article, nous avons eu recours aux sources archivistiques suivantes: 1) Livre des procès-verbaux de la Jeune Chambre de Rimouski (1937-1946), déposé aux archives régionales de l'UQAR; 2) Livres des «minutes des assemblées du comité d'administration de la Bibliothèque civique de Rimouski» (et celles de la commission de la bibliothèque) (1943-1970), déposés aux archives municipales de la ville de Rimouski, 3) coupures de presse du *Progrès du Golfe* et de l'*Écho du Bas St-Laurent*, journaux conservés sur microfilms à la Bibliothèque de l'UQAR.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 16 décembre 1942 in Livre des procès-verbaux de la Jeune Chambre de Rimouski (1937-1946), p. 162.
3. «*Depuis une dizaine d'années des citoyens de Rimouski déplorent l'absence d'une bibliothèque publique à Rimouski*» citation extraite de l'introduction historique datée du 1<sup>er</sup> décembre 1943 écrite en préambule aux Livre des «minutes des assemblées du comité d'administration de la Bibliothèque civique de Rimouski» p.1.
4. *Ibidem*.
5. Procès-verbal de l'assemblée du bureau de direction tenue le 27 octobre 1943 in Livre des procès-verbaux de la Jeune Chambre de Rimouski (1937-1946), p. 196.
6. Citation extraite de l'introduction historique datée du 1<sup>er</sup> décembre 1943 écrite en préambule aux Livre des «minutes des assemblées du comité d'administration de la Bibliothèque civique de Rimouski», p.2.
7. Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 3 novembre 1943 in Livre des procès-verbaux de la Jeune Chambre de Rimouski (1937-1946), p. 197.
8. Voir Livre des «minutes des assemblées du comité d'administration de la Bibliothèque civique de Rimouski», pp.3 à 5 incl.
9. *Ibidem*.
10. *Ibidem*.
11. Voir Livre des «minutes des assemblées du comité d'administration de la Bibliothèque civique de Rimouski», pp. 6 à 8 incl.
12. *Ibidem*; mademoiselle Françoise Joly sera engagée officiellement le 7 janvier 1944 au salaire de 50 \$ par mois; elle sera en même temps bibliothécaire pour l'École des Arts et Métiers (voir procès-verbaux du 10 décembre 1943 et du 7 janvier 1944).
13. Voir les communiqués parus dans *Le Progrès du Golfe* du 10 décembre (p.2) et du 17 décembre 1943 (p.1) et aussi celui paru le 25 février 1944 (p.2).
14. Rappelons en terminant l'importante participation financière (qui ira sans cesse croissante) de la ville de Rimouski soit une souscription de 50 \$ par mois ainsi que le versement de 50% de la taxe d'amusement perçue qui garantit minimalement la souscription de 50 \$ (Voir procès-verbal de l'assemblée du bureau de direction tenue le 10 janvier 1944 in Livre des procès-verbaux de la Jeune Chambre de Rimouski (1937-1946), pp. 202 et 203.